

ASEOR

ASSOCIATION LOI 1901
AGRÉE AU CODE DE L'URBANISME
ET RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
POUR LA SAUVEGARDE DE
L'ENVIRONNEMENT D'ORSAY



L'Avenir de Corbeville se détermine avant le 24 juin !

Madame, Monsieur,

Depuis le lundi 20 mai et jusqu'au lundi 24 juin 17h30 a lieu dans les Mairies de Saclay et d'Orsay **une enquête publique préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté du Secteur de Corbeville**, consultable sur le site <http://bit.ly/EnqueteCorbeville>

Le projet présenté :

- **affecte 30 ha de terres agricoles en zone constructible** avec des bâtiments atteignant jusqu'à 25 mètres de hauteur,
- **prévoit en 2030 environ 8000 habitants supplémentaires sur Orsay** sans indications sur les circulations permettant d'accéder aux deux ZAC et au centre d'Orsay ;

Nous vous proposons d'adresser au Commissaire Enquêteur l'avis ci-après :

Attention !

Pour être prise en compte **cette demande doit être individuelle et mise dans le cahier d'enquête**. Les pétitions quelque soit le nombre de signatures ne comptent que pour un avis unique.

Nous vous proposons de mettre votre avis :

- Directement dans le cahier d'enquête à la Mairie d'Orsay ou de celle de Saclay
- De nous l'envoyer par courrier (ASEOR, 24 rue Christine 91400 Orsay) ou e-mail (aseor91@gmail.com) à l'ASEOR qui le mettra dans un des cahiers d'enquête
- Sur le site <http://bit.ly/AvisCorbeville>

Retrouvez ces informations sur <http://www.aseor.org>

Proposition d'avis

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

La ZAC de Corbeville se veut être un élément de jonction, entre la ZAC de Polytechnique et celle de Moulon afin de réaliser un ensemble cohérent de continuité, qui n'est pas indispensable et justifié. De plus, le projet présenté ne tient pas compte de l'existence de ces deux ZAC.

Les éléments de programmation de cette ZAC restent trop imprécis pour ce futur quartier. Les potentiels équipements publics, logements, entreprises,.... devront être pensés en cohérence avec le développement des ZAC de Moulon et de l'Ecole Polytechnique voisines du quartier pour réaliser un projet adapté à l'ensemble du Cluster Scientifique et Technique du plateau de Saclay.

Je demande donc que le projet de ZAC de Corbeville soit reporté après un certain temps de fonctionnement des ZAC de Polytechnique et de Moulon et donne un avis défavorable au projet présenté qui est incomplet.

Nom/Prénom :

Adresse :

Signature :





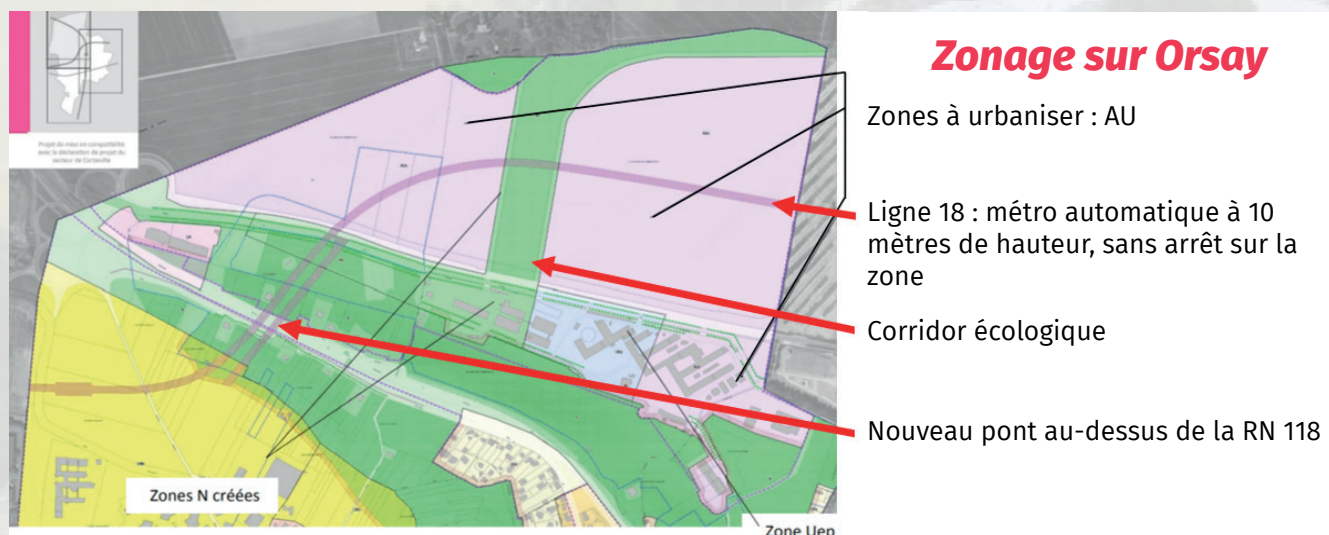
Pourquoi demander le report du projet d'aménagement de la ZAC de Corbeville ?

58 hectares de surface agricole impactée par le projet

Aucun élément de programmation prévisionnelle n'est avancé (pour les 426 000 m² de plancher) à l'exception du Groupe Hospitalier Nord Essonne, d'un complexe sportif pour les étudiants de ZAC de l'Ecole Polytechnique, de logements et un nouveau franchissement de la RN 118.

45 000 m² pour l'enseignement supérieur et la recherche, sans projet

Ce nouveau quartier d'Orsay, partie située entre deux opérations d'aménagement d'envergure, se limite aujourd'hui à construire des logements, sans doute des équipements publics (*non explicités*), à accueillir le corridor écologique de 16 hectares (*en compensation des impacts de constructions de l'aménagement de la ZAC de l'Ecole Polytechnique*) avec de nombreux espaces verts...



Suppression des continuités écologiques

La commune de Saclay supprime 7 hectares de lisière (*espace non bâti entre les nouveaux quartiers et le grand territoire du plateau de Saclay*), pour la construction de 300 logements étudiants.

Non pris en compte dans le dossier

- Le nombre de logements est fluctuant et peut atteindre 1817 logements familiaux et 1959 logements étudiants (*objectif d'Orsay en capacité d'accueil : 1 500 logements familiaux et 1 000 logements étudiants*).
- Le choix de l'alimentation en énergie ne pourra être déterminée qu'après l'analyse des besoins de la ZAC de l'Ecole Polytechnique pour savoir s'il est possible d'étendre le réseau tempéré à la ZAC de Corbeville et/ou des études de faisabilité pour une chaufferie bois, une solution de méthanisation ou autre solution.
- Créer la ligne 18 avant l'aménagement de la ZAC pour éviter les impacts bruits, embouteillages aux futurs habitants.
- Réaliser une étude de mobilité globale sur l'ensemble du plateau pour répondre aux besoins.
- Plusieurs documents sont incomplets, non consultables, illisibles, 25 % des documents présentés ne concernent pas la ZAC de Corbeville.

